

**DEPARTEMENT DE L'ISERE  
ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2017-15**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoir : 1  
Votants : 13

L'an deux dix sept  
Le 23 mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 16 mars 2017

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2017**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

**EXCUSES** : Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Philippe PELLET donne pouvoir à J-M DREVET

Bruno BESANÇON a été élu secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2017 pour le budget communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**ADOpte, à l'unanimité** le budget communal 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 530 135.00 €
- Section d'investissement 404 367.00 €

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.  
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché